

Règlement du Concours photos du CIJM

Regards mathématiques sur l'eau dans tous ses états

Dans le cadre du 14^e Salon de la culture et des jeux mathématiques, organisé par le CIJM, du **30 mai au 2 juin 2013**, Université Pierre et Marie Curie, Place Jussieu, Paris V^e, sous le thème :

Mathématiques de la planète Terre

et pour fêter l' *Année Internationale de la Coopération dans le domaine de l'eau*,

le CIJM lance un concours photos.

Règlement :

Article 1 : Le concours est ouvert à tous, il est gratuit.

Article 2 : Le thème est : *Regards Mathématiques sur l'eau dans tous ses états*.

Article 3 : Les photos, soumises au jury, devront être proposées à la fois en numérique et en tirage photographique dans un format proche du format A4 ; elles devront être réalisées avec un simple appareil photo, sans aucun

instrument additionnel, ni aucun effet de montage. Elles porteront au verso nom, prénom, coordonnées téléphoniques, adresse complète et le titre de la photo.

Article 4 : Chaque envoi devra comporter une photo au maximum, une enveloppe timbrée pour la réexpédition éventuelle (pour les photos non retenues). Il sera fait dans une enveloppe résistante, en envoi simple, à l'adresse suivante :

**CIJM - Concours Photos
8 rue Bouilloux Lafont 75015 Paris**

L'envoi devra être complété d'un envoi par e-mail de la même photo dans un format numérique (minimum 1 mégapixel) à :

concoursphoto@cijm.org

Article 5 : La date **limite de réception** est fixée au **10 mai 2013**.

Article 6 : Les photos seront sélectionnées par un jury composé d'un mathématicien, d'un artiste et de deux personnalités du monde associatif.

Article 7 : Le jury sélectionnera 10 photos qui seront présentées sur le Salon de la culture et des jeux mathématiques, du 30 mai au 2 juin 2013, Place Jussieu, Université Pierre et Marie Curie, Paris V^e et choisira parmi ces dix photos deux prix du Jury (1^{er} et 2^{ème} prix). Les visiteurs seront invités à voter parmi les 10 photos exposées et deux Prix du Public (1^{er} et 2^{ème} prix) seront décernés.

Article 8 : La remise des prix sera proclamée sur le salon, le dimanche 2 juin 2013 en fin d'après midi, puis le palmarès sera publié sur le site de l'association :

www.cijm.org

Article 9 : Les 10 photos sélectionnées resteront la propriété du CIJM, qui pourra les utiliser, sans aucun but lucratif, dans toutes les manifestations de culture mathématique auxquelles il participe. Elles pourront être publiées dans une revue.

**Concours photos organisé par
le Comité International des Jeux Mathématiques
Décembre 2012 - Mai 2013**